



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2007/L.1
16 mai 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-sixième session
Bonn, 7-18 mai 2007

Point 17 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur sa vingt-sixième session**

Rapporteur: M^{me} Kuena Morebotsane (Lesotho)

TABLE DES MATIÈRES
(À compléter)

I. Ouverture de la session
(Point 1 de l'ordre du jour)

A. Ouverture de la session

1. La vingt-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 7 au 18 mai 2007.
2. Le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. József Feiler (Hongrie), Vice-Président du SBI, et M^{me} Kuena Morebotsane (Lesotho), élue comme rapporteur de remplacement conformément au paragraphe 3 de l'article 15 du Protocole de Kyoto.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À ses 1^{re}, 4^e et xx séances, tenues les 7, 10 et xx mai, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2007/1). À la 1^{ère} séance, le SBI a adopté l'ordre du jour en laissant en suspens les points 4 b) et 8 a). À la 4^e séance, il a adopté l'ordre du jour, avec le point 8 a) modifié, comme suit:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Synthèse des rapports mettant en évidence les progrès accomplis conformément au paragraphe 2 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - b) Rapport sur l'état d'avancement de l'examen des quatrièmes communications nationales.
4. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) *Laissé en suspens*;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Mécanisme financier (Convention): Fonds pour les pays les moins avancés.
6. Mécanisme financier (Protocole de Kyoto): Fonds pour l'adaptation.
7. Article 6 de la Convention.
8. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
 - a) Progrès accomplis dans l'exécution de la décision 1/CP.10;
 - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
9. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
10. Renforcement des capacités au titre de la Convention.
11. Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
12. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.

13. Progrès accomplis dans la mise en service du relevé international des transactions.
14. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales:
 - a) Treizième session de la Conférence des Parties;
 - b) Troisième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
 - c) Séries de sessions futures;
 - d) Organisations participant en qualité d'observateurs au processus découlant de la Convention.
15. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2006-2007;
 - b) Budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009;
 - c) Application de l'alinéa *c* du paragraphe 7 des procédures financières de la Convention concernant l'aide financière destinée à faciliter la participation au processus découlant de la Convention;
 - d) Application de l'Accord de siège;
 - e) Privilèges et immunités à accorder aux personnes siégeant dans les organes constitués au titre du Protocole de Kyoto.
16. Questions diverses.
17. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 16 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 17 de l'ordre du jour)

4. À sa 4^e séance, tenue le xx mai, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-sixième session (FCCC/SBI/2007/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Rapporteur à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat et sous la direction du Président.

Annexes

(À compléter)
